

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	8
• votants	8
• absents	3
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 23 juin 2022 à 18 heures 00

Date de convocation :

13 juin 2022

Date d'affichage :

15 juin 2022

Objet

Location de la Guinguette
des Thermes

Mme STRADERE Michèle

SOUS-PRÉFECTURE

28 JUN 2022

SAINT-GAUDENS

Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, STRADERE Michèle,
VEYRIES Nadine, Ms BALLARIN Jacques, DELORT Thierry, MADET
Michel, MAURETTE Bernard

Excusée : WINTERSTEIN Martine

Absents : SALES André, VALLE Anthony

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire informe le conseil municipal que le local de la
Guinguette des Thermes a été restauré et qu'une personne a postulé
pour le reprendre à l'année.

Madame le Maire propose de relouer ce local.

Le montant du loyer sera fixé à 300€ par mois.

L'électricité sera à la charge du locataire.

L'eau sera réfacturée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la
proposition et autorise Madame le Maire à signer la convention de
location.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Fait à Barbazan

Le 24 juin 2022.

Le Maire

